

- ▶ Libellé de la certification: Bp Coiffure
Code RNCP: 38231
- Nom du certificateur: Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse
- Date d'enregistrement de la certification: 13/04/2011

Après le CAP, le **Brevet Professionnel (BP)** permet de valoriser ses qualifications professionnelles. Cette formation est proposée, dans notre CFA, en formation alternée. Les élèves de ce cursus maîtrisent les techniques de soins capillaires, de coupe, de coloration ou de coiffage. En tant que spécialiste de la coiffure, ils accueillent les clients et réalisent des prestations personnalisées. Ils participent également à la gestion financière de l'entreprise, assurant la vente des produits ou des services.

HAIRDRESSER'S ACADEMY

Riche de formateurs issus du milieu professionnel, l'école Hairdresser's Academy assure une pédagogie innovante et de qualité. **Professionalisme, rigueur et excellence** déterminent les valeurs de l'école qui reste toujours à l'écoute de ses élèves que ce soit pendant et après leur scolarité.

Toutes les formations sont réparties entre des cours suivis à l'école et travail en entreprise. Ce rythme de formation alternée permet aux élèves de mettre en pratique leurs connaissances sur le terrain. Les effectifs par classe sont strictement limités et l'encadrement des élèves est permanent : ces éléments sont indispensables pour assurer la réussite de tous.

BP EN ALTERNANCE

- Pré-requis :** Avoir trouvé une entreprise un maître d'apprentissage ou un tuteur
Être titulaire au minimum du CAP coiffure ou du CAP « Métiers de la coiffure ».
Être âgé de 16 à 29 ans révolus pour signer un contrat d'apprentissage (voir conditions avec le CFA pour les cas particuliers).
ou Etre âgé de 16 à 25 ans révolus pour signer un contrat de professionnalisation, voir les conditions avec le CFA si vous êtes âgé(e) de plus de 25 ans.

- Objectifs :** Le titulaire de la spécialité coiffure du brevet professionnel est un professionnel compétent dans les techniques d'hygiène, de soins capillaires, de coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage qu'il maîtrise. Il conseille, conçoit et réalise des coiffures personnalisées. Il est capable d'assurer l'animation et la gestion du personnel, la vente et le développement des produits et des services et de participer à la gestion administrative et financière de l'entreprise.

MATIÈRES GÉNÉRALES :

- Expression Française et ouverture sur le monde
- Anglais
- Formation à l'insertion professionnelle et accompagnement à l'orientation

MATIÈRES PRATIQUES ET TECHNOLOGIQUES :

- Technologies et méthodes de la coiffure
- Communication - Vente
- Cadre organisationnel et réglementation de l'activité
- Biologie appliquée
- Gestion et management de l'entreprise
- Physique et chimie appliquées
- Arts appliqués de la profession

- Techniques de coupe
- Techniques de coiffage
- Application de coloration, décoloration et permanente
- Conseil, Relation clientèle
- Système Pilo Facial
- Coiffure événementielle

Nous avons la possibilité de faire suivre un ou plusieurs blocs de compétences.
Les blocs correspondant aux unités constitutives de chaque diplôme

TITRE CERTIFIÉ PAR L'ÉTAT



- ▶ Formation en 2 ans
- ▶ Disponible à Amiens



Modalités et délais d'accès à la formation : entretien de motivation et tests. Formation à date fixe, démarrage de la formation de septembre à octobre. Nos classes n'excèdent pas plus de 15 places. Un entretien individuel est proposé pour évaluer le besoin du stagiaire et l'orienter vers un parcours de formation adapté.



Suivi et évaluations : Test de positionnement en début de formation. Contrôles de connaissances réalisés tout au long de l'année. Année scolaire divisée en 3 trimestres. Epreuves de BP blanc. A l'issue des 2 années de cours, l'élève passe les épreuves de l'examen du Bp dans un centre agréé par l'Etat.



Méthodes mobilisées : cours théoriques et pratiques, enseignement technologiques et générales.
Moyens pédagogiques: Présentation sur ordinateur, projection sur écran, salle de formation de pratique équipée pour les mises en situation en salon de coiffure, 2 salles de cours dédiées à l'enseignement théorique.



L'encadrement : Nos professeurs de technologie et de pratique sont des coiffeurs ou responsables de salons en activité dans un salon de coiffure depuis plusieurs années mais également formateurs, leur domaine d'intervention est varié et complet. Nos professeurs de l'enseignement général dispensent des cours depuis plusieurs années et dans plusieurs établissements dans leur domaine respectif.



L'alternance : Le rythme de l'alternance varie en fonction des semaines.
Nombre d'heures de cours : 400 heures par année soit 800 heures sur les deux ans
(cours de 8h30 jusqu'à 17h30)



Type d'alternance : Contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage.



Perspectives professionnelles :

- Travailler dans un salon comme coiffeur, chef de bac ou manager
- Créer et gérer votre propre salon
- Exercer avec une clientèle à domicile
- Représenter une marque de produits capillaires
- Travailler dans le métier de la coiffure studio, mode, événementiel, cinéma, théâtre ou télévision

Poursuites de formation:

Le titulaire du BP coiffure peut poursuivre son cursus scolaire avec un Bac Pro Perruquier Posticheur, un BTS métiers de la coiffure ou BM Coiffure



Tarif de la formation : pris en charge par l'entreprise. Reste à la charge de l'alternant, l'achat de la méthode d'outils pédagogiques, têtes malléables et kit matériel de la coiffure (voir aide possible de la Région ou de l'Opco). Pas de frais d'inscription

Rémunération : le contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation vous permet de toucher un salaire calculé au pourcentage du smic (par l'entreprise).



Nos formations sont accessibles aux publics en situation de handicap (en fonction du type de handicap, merci de nous contacter). Notre établissement est accessible aux personnes à mobilité réduite.

